

LE 8 MARS ON ARRÊTE TOUT

POUR GAGNER

L'ÉGALITÉ SALARIALE

Le **8 mars** n'est ni la journée de la femme, ni la fête des mères et encore moins la Saint-Valentin !

C'est la journée internationale de lutte pour les droits des femmes.

Une journée de grève féministe de toutes et tous pour revendiquer et gagner l'égalité réelle au travail et dans la vie.

C'est aussi une journée de solidarité avec les femmes du monde entier et de lutte contre les idées d'extrême droite sexistes et patriarcales.

Dans toutes les entreprises et administrations, les femmes subissent des inégalités de carrière et de revenus avec un impact supplémentaire de la maternité sur le déroulement de leur carrière.

De plus, les tâches domestiques et familiales leur incombent toujours, et les violences sexistes et sexuelles persistent.



Bulletin de prise de contact

Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Code postal : _____ Ville : _____
Téléphone : _____ Courriel : _____
Âge : _____ Profession : _____
Entreprise (nom et adresse) : _____

**Union Départementale
des syndicats CGT du Calvados**
8 rue du colonel Rémy
14000 CAEN

TEL : 02.31.83.68.25 Courriel : ud14@cgt.fr



TOUTES ET TOUS ensemble pour l'égalité au travail !

Union Départementale
8 rue du colonel Rémy
14000 CAEN

Tél : 02.31.83.68.25 Mail : ud14@cgt.fr



80% des emplois à temps partiel sont tenus par des femmes .

- La réduction du temps de travail à **32h** (sans baisse de salaire) permettrait de travailler mieux, de travailler toutes et tous et de passer les temps partiels imposés en CDI à temps plein.

20 % de femmes sont aujourd'hui victimes de harcèlement au travail et il y a 8 viols ou tentatives de viol par jour sur le lieu de travail.

- Lutter contre les violences sexistes et sexuelles (VSS), permet de construire des environnements de travail sains et sécurisés et améliore les conditions de travail de toutes et tous.

Le vendredi 8 mars

Grève et manifestation
intersyndicale pour l'égalité
professionnelle
Rendez-vous 13h00 devant la
préfecture de Caen.

////////////////////////////////////
A partir de 14h00, des
initiatives du Collectif Droits
Des Femmes seront
proposées
////////////////////////////////////

Se rapprocher du syndicat de
proximité pour connaître les
actions prévues dans votre
entreprise, votre administration

63 % des salarié.es payé.es au SMIC sont des femmes :

- L'augmentation du SMIC est donc primordiale !
- Appliquer la revendication CGT, d'un SMIC à 2000 € brut profiterait à toutes et tous.

25%, c'est aujourd'hui l'écart de salaire entre les femmes et les hommes.

- « À travail de valeur égale, salaire égal » : c'est reconnaître la qualification comme la base du salaire et non les compétences, comme le souhaitent les employeurs pour maintenir les bas salaires. Maintenir les diplômes nationaux et les qualifications renforce les droits de toutes et tous.
- L'égalité salariale permettrait de gagner 5,5 milliards de cotisations sociales en plus et donc de financer en partie la revendication de la retraite à 60 ans (voir moins selon la pénibilité).